

## De l'expérimentation à la mise en œuvre généralisée : comment les Régions se sont-elles emparées du SPRO et du CEP ?

Vendredi 26 juin 2015 (de 9h30 à 17h)

BSA

11/15 rue Courat  
75 020 PARIS

### PROBLÉMATIQUE

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale a donné une nouvelle envergure au droit pour chacun d'être «informé, conseillé et accompagné tout au long de la vie » et un nouvel élan au droit à l'orientation professionnelle. En la matière, de nouvelles compétences ont été attribuées aux Régions avec la reconnaissance d'un «service public régional de l'orientation» (SPRO). Ces collectivités doivent désormais animer, organiser et coordonner, sur leur territoire respectif, les actions des organismes qui participent au SPRO (missions locales, agences de pôle emploi, réseau information jeunesse, organismes collecteurs des fonds de la formation professionnelle, etc). Il s'agit de travailler ensemble pour offrir un service facilement accessible et assurant la continuité de la prise en charge et du suivi du demandeur.

Après plusieurs mois d'expérimentation par huit régions volontaires, l'année 2015 marque le déploiement du SPRO sur l'ensemble du territoire. Ce service public doit permettre à chacun, l'accès à l'information sur les métiers, les formations, les certifications, etc, et l'accès à des services de conseil et d'accompagnement en orientation. L'ambition est de donner plus de visibilité à l'offre de conseil en orientation tout au long de la vie, et par ailleurs, de lancer le conseil en évolution professionnelle (CEP) déployé également par la loi du 5 mars.

Ainsi, la Région s'est également vue confier la coordination de la mise en place du CEP qui a pour objectif de favoriser l'évolution et la sécurisation professionnelles des actifs. Le CEP est exercé au premier chef, par les cinq opérateurs nationaux désignés par la loi, les Régions ayant toute latitude pour inclure d'autres catégories d'acteurs. Délivré dans le cadre du service public régional de l'orientation, le premier niveau d'accueil du CEP insiste sur la «territorialisation» des informations et leur adaptation au grand public.

Si certains Conseils régionaux ont anticipé la mise en œuvre de la compétence «orientation» en réunissant autour d'une même table, les professionnels de l'accueil, de l'information et de l'orientation, dont les partenaires sociaux, d'autres ont vu le mécanisme se gripper. Néanmoins, des étapes sont franchies, notamment avec la signature de conventions avec les partenaires sociaux, ou encore la rédaction des cahiers des charges pour la mise en œuvre du SPRO.

Qu'en est-il à la mi-année, où en sont les Régions ? Ont-elles réussi à coordonner, voire articuler les actions des différents opérateurs ? Ceux-ci ont-ils pris en main leurs nouvelles missions ? Quels points forts peut-on retenir des expérimentations du SPRO dans les huit Régions volontaires ? Des instances de pilotage régulent-elles le SPRO au niveau régional ? Les attentes quant à la mise en commun de procédures, d'outils et d'informations dans le cadre du CEP sont-elles devenues une réalité sur les territoires ? Quels besoins nouveaux ont émergé? Telles sont les questions qui seront abordées au cours de cette journée.

### PUBLIC

Les personnels des services de formation professionnelle, d'orientation et d'apprentissage des Conseils régionaux

### OBJECTIFS

- Connaître les politiques régionales en matière d'orientation
- Informer et échanger sur les expériences régionales
- Consolider le réseau des participants

### MÉTHODOLOGIE

- Exposés et échanges sur les pratiques
- Séances plénières et ateliers pour permettre les échanges entre les agents des différentes Régions



## Programme

**9h00**

### Accueil

**9h30**

### Ouverture des travaux

**M. Samir YACOUBI**, Conseiller formation, INSET de Dunkerque-CNFPT  
**M. Régis ROUSSEL**, Responsable de mission, Centre Info

**9h45**

### Intervention plénière

**L'orientation tout au long de la vie et le SPRO : de la conception à la mise en œuvre**

Intervenante : **Mme Nathalie DEVILLE**, Chargée de mission, service des politiques de l'emploi et de la formation professionnelle, Sous-direction Politiques de formation et du contrôle, DGEFP

**10h30**

*Débat avec les participants*

**10h45**

Pause

**11h00**

### Table ronde

**Les acteurs de l'expérimentation du service public régional de l'orientation (SPRO)**

*Intervenants* **M. Jean-Pierre BELLIER**, Inspecteur général de l'éducation nationale, **M. Simon ARAMBOUROU**, Inspecteur général des Affaires sociales (IGAS) sous réserve, **M. Jamil KOUACHI**, Chargé de mission SPRO, DGA Formation, Qualité de la vie, Education, Région Auvergne, **Mme Karine ADAMCZYK**, Cheffe de projet SPRO, Direction des politiques de formation et d'orientation, Région Centre-Val de Loire et **Mme Martine PHAM-QUOC**, Directrice générale, Agence Régionale de la Formation tout au Long de la Vie

**12h30**

Déjeuner offert par le Cnfpt

**14h00**

**Séquence de témoignages régionaux** autour de la mise en œuvre du conseil en évolution professionnelle (CEP)

**Pratiques du CEP en Bourgogne**

**M. Guy SAPIN**, Directeur du C2R Bourgogne

**La Région Ile -de-France et la participation à l'instance de coordination du CEP de l'association francilienne des cités des métiers**

**M. Jean-Louis PONTET**, Chef du service des Partenariats, Unité Développement, Région Île-de-France

**Les opérateurs CEP et la plateforme Orientation Formation Métier en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur**

**Mme Sofie BINOT**, Chef de Projet SPRO, Direction des Parcours Professionnels, Région PACA

**Regard sur la mise en œuvre du CEP par un Opacif**

**M. Thierry Dez**, Directeur général d'Uniformation

*Débat avec les participants après chaque témoignage*

**16h45**

Conclusion de la journée

**17h00**

Fin des débats

**Animation de la journée** **M. Régis ROUSSEL**, Responsable de mission, Centre Info